

Service : Formations pour des travailleurs du non-marchand (4816)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Objectif et Contenu

Programme Les thèmes de formation proposées :

- Santé et sécurité au travail
- Relation interne aux équipes de travail
- Outils de gestion pour les organisations non marchandes
- Relations avec le public bénéficiaire
- Animation et pédagogie

Plus d'information sur [le site](http://www.apefasbl.org/) (<http://www.apefasbl.org/>) et allez sur l'onglet Actualité et prendre le catalogue Formapef

Certification(s) visée(s) Aucun

Type de formation [Sectoriel \(sans contrat de formation reconnu par Bruxelles Formation\)](#)

Organisation

Durée variable

Coût Gratuit pour les travailleurs du secteur -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Ces formations sont accessibles aux travailleurs salariés des organismes relevant des sous-Commissions paritaires suivantes :

- sous-Commission paritaire 319.02

Etablissement et services d'éducation et d'hébergement

Fonds ISAJH

- sous-Commission paritaire 327.02

Entreprises de Travail Adapté à Bruxelles

Fonds ETA/COCOF

- sous-Commission paritaire 329.02 et 329.03

Associations socioculturelles et sportives

Fonds 4S

- Commission paritaire 332

Aide Sociale et Soins de Santé (Fonds ASSS)

Milieus d'Accueil d'Enfants (Fonds MAE)

Aucune intervention financière n'est demandée aux participants.

Les formations sont financées par la mutualisation d'une cotisation à

l'ONSS sur la

masse salariale et gérées par les Fonds.

Autres secteurs collaborant avec le catalogue FORMAPEF

Le Fonds Social pour les Etablissements et Services de Santé (Fonds ESS ?

CP 330 ?

indices ONSS 422, 522, 722 et 735) reprend dans son propre catalogue certaines formations

issues du catalogue Formapef.

Les secteurs concernés sont entre autres : les maisons médicales, les habitations protégées,

certaines services de la Croix-Rouge, les établissements et services

Intéressé(e) ?

Que faire

Veillez consulter le site interne.

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/4816>



APEF - Association paritaire pour l'emploi et la formation

Square Saintelette 13 - 15 Bâtiment EOLIS - 1000 Bruxelles

02 229.20.23 - 02 227.59.79

formation@apefasbl.org - <http://www.apefasbl.org>